N.H. distingue deux zones dans le quartier : une zone réservée aux activités artisanales et commerciales et à la résidence des grands marchands, où le système viaire est largement ouvert et conçu pour assurer des circulations aisées entre le Nil et une artère centrale parallèle au fleuve, qui a eu la faveur des constructeurs d'époque ottomane; et une zone moins riche, plus loin du Nil, plus résidentielle (pour les artisans) mais avec aussi des sucreries et des moulins, aux communications moins faciles, aux impasses nombreuses, plus conforme aux idées qu'on se fait généralement sur la structure urbaine à cette époque.

Une dernière partie (« Architecture and Urbanism ») montre que le monument qui caractérise le mieux l'urbanisme de Būlāq est la *wikāla*, expression d'une architecture commerciale dans un quartier où il n'y a pas de constructions religieuses importantes (mais où il y a deux fois plus de *wikāla*s que dans l'ancien Caire fatimide) et à une époque dominée par le développement de l'architecture séculière (p. 90). Ces *wikāla*s peuvent être d'anciennes *wikāla*s mamlukes (p. 88) mais les grands complexes commerciaux sont ceux du XVIe siècle, largement étalés à Būlāq où l'espace alors ne manque pas, tandis que le bâtiment tend à la verticalité au Caire. Le *waqf* est parfois le seul moyen pour identifier les constructions encore existantes (p. 91).

D'une certaine façon, l'étude de N.H. complète celle de M.M.A. L'étude de topographie historique a été aidée, en ce qui concerne les *waqf*s, uniquement par les *waqf*s d'époque ottomane (p. 63); la documentation mamluke plus réduite (6 *waqf*s mamluks seulement sur une soixantaine d'actes utilisés) ne pouvait rendre le même service, et c'est à travers les documents ottomans que la continuité avec l'époque précédente est parfois rétablie. On voit donc dans quelle mesure, à partir de cet exemple, il convient de nuancer l'affirmation de M.M.A. que l'âge d'or des *waqf*s a été l'époque mamluke : si c'est pendant cette époque que le système s'est vraiment mis en place dans sa dernière forme (pour ce qui a précédé on se reportera à l'article de Cl. Cahen cité plus haut), la suite a montré qu'il a prospéré; ici à Būlāq ce fut sous la forme du *waqf* privé dont on ne perçoit pas dans quelle mesure il a vraiment été un obstacle au développement économique. Il n'existe pas pour l'époque ottomane d'équivalent à l'étude de M.M.A. Peut-être le *waqf* ottoman, souvent concis lorsqu'il ne s'agit pas de grands personnages, ne fournirait-il pas le même luxe de détails que le *waqf* mamluk? De ce point de vue, celui de l'ampleur des documents, il est vrai que l'époque mamluke est un âge d'or. Mais l'étude de N.H. montre comment le recours au *waqf* est pour l'historien d'une grande importance, même lorsque le texte est bref, si ce n'est pas le texte lui-même qui est pris pour objet d'étude, mais la réalité historique qu'il aide à connaître, dans une utilisation globale de la documentation dont le *waqf* n'est qu'une partie.

Jean-Claude GARCIN
(Université de Provence)

Baber JOHANSEN, *The Islamic Law on Land Tax and Rent. The Peasants' Loss of Property Rights as interpreted in the Hanefite Legal Literature of the Mamluk and Ottoman Periods.* London, Croom Helm, 1988. 14 × 22 cm, 143 p.

Cet ouvrage poursuit deux buts. Le premier est de revoir l'idée générale qu'« aucun changement majeur n'a eu lieu dans le droit islamique après le Xe siècle » (p. 1). Le second est d'analyser

BCAI 6 (1989) B. Johansen: The Islamic Law on Land Tax and Rent. The Peasants' Loss of Property Rights as interpreted in the Hanefite Legal Literature of the Mamluk and Ottoman Periods, recensé par K. Cuno
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

un exemple d'un tel changement, à savoir la révision du concept de propriété foncière par les juristes hanéfites durant les périodes mamlouke et ottomane. M. Johansen a rempli ces deux objectifs de façon convaincante. Le résultat est une importante contribution à l'histoire du droit islamique et des régimes fonciers au Moyen-Orient.

Les juristes hanéfites de la période classique définissaient les paysans soumis au *ḫarāǧ* comme des propriétaires, et le *ḫarāǧ* lui-même comme un impôt sur la propriété foncière. Pour les autres écoles juridiques, le *ḫarāǧ* était, au contraire, un droit payé pour l'usufruit des terres appartenant à l'État. Certes, les juristes hanéfites ne niaient pas l'existence des terres d'État. Les biens fonciers des défunts décédés sans héritiers revenaient au Trésor public, comme c'était le cas pour toute propriété sans héritiers.

Johansen montre comment d'importantes transformations survenues dans le régime foncier eurent comme résultat, aux XVe-XVIe siècles, un changement de la théorie juridique hanéfite. De grands domaines s'étaient constitués durant le Moyen Âge aux dépens de la petite propriété, à partir de la transformation de concessions en propriétés, de l'achat de terres auprès du Trésor, et de la cession de terres d'État par les souverains. Avec les paysans réduits au statut d'usufruitiers, la théorie hanéfite, faisant de ceux soumis au *ḫarāǧ* des propriétaires, n'était plus applicable. Cet état de fait amena le mufti égyptien Ibn al-Humām, au XVe siècle, à tenter de réajuster la théorie avec la réalité par l'introduction du concept de « décès de ceux soumis au *ḫarāǧ* ». Selon lui, la situation décrite dans la théorie classique avait été modifiée par la mort progressive, sans héritiers, de tous ceux qui étaient soumis au *ḫarāǧ*, de sorte que les terres passèrent ainsi petit à petit dans les biens du Trésor. Cette explication fut adoptée par Ibn Nuǧaym et d'autres muftis hanéfites de l'époque ottomane, qui admirent ainsi le principe de la propriété foncière par l'État.

C'était un changement opportun. Depuis le XIIe siècle, des souverains avaient périodiquement confisqué des propriétés et des *waqf*s fonciers. Les sultans ottomans des XVe et XVIe siècles allèrent plus loin en déclarant toute terre cultivée propriété de l'État *mīrī*. Des *waqf*s et d'autres propriétés foncières furent confisquées sous prétexte de vérification des titres de propriété. Une telle vérification fut imposée en Égypte. Ce fut l'occasion pour Ibn Nuǧaym de rédiger son traité sur le régime foncier. Il démontra que le « décès de ceux soumis au *ḫarāǧ* » eut pour conséquence la transformation des terres arables en terres d'État. Il posa ensuite comme base pour les *waqf*s l'autorité discrétionnaire du souverain pour la vente de ces terres.

Ainsi, comme le souligne Johansen, Ibn Nuǧaym voulait défendre la légitimité des nombreuses terres qui avaient été constituées en *waqf* en Égypte. De cette façon il légitimait la transformation des paysans libres en usufruitiers. La notion de « décès de ceux soumis au *ḫarāǧ* » devint ainsi le principe d'après lequel les juristes hanéfites acceptaient le régime ottoman des terres *mīrī*.

Cet ouvrage constitue une recherche importante dans les domaines de l'histoire et du droit. Il démontre l'hypothèse de l'auteur sur les transformations du droit islamique après le Xe siècle, en même temps qu'il apporte une vision nouvelle sur l'établissement du régime foncier ottoman *mīrī* en Égypte et en Syrie.

Kenneth Cuno
(Université américaine du Caire)

BCAI 6 (1989) B. Johansen: The Islamic Law on Land Tax and Rent. The Peasants' Loss of Property Rights as interpreted in the Hanefite Legal Literature of the Mamluk and Ottoman Periods, recensé par K. Cuno
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Tarāǧim al-ṣawāʿiq fī wāqiʿat al-ṣanāǧiq, par Ibrāhīm b. Abī Bakr AL-ṢAWĀLIḤĪ al-ʿŪfī al-Ḥanbalī. Édition critique et présentation par ʿAbd al-Raḥīm ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd al-Raḥīm. Le Caire, I.F.A.O., 1986. 20 × 27 cm, VII + 9 + 181 p.

Jusqu'à nos jours il y a encore une opinion assez courante parmi les spécialistes des études arabes et islamiques, selon laquelle la période ottomane n'aurait rien de bon ou peu de choses à offrir pour les études arabes, étant une période de décadence intellectuelle, que la renaissance moderne essaie de faire oublier. Il faut à tout prix contrecarrer de telles idées, non seulement parce qu'elles sont, globalement énoncées, fausses, mais parce qu'aussi elles nuisent à la compréhension de l'évolution d'une culture dans son ensemble. Car une culture ne compte pas seulement dans son apogée, ou dans ses représentants les plus grandioses, mais aussi dans toute la somme de ce qui la constitue, et donc dans des esprits plus ou moins dignes d'attention, souvent reconnus comme mineurs, auxquels cependant, et après mûre investigation, on découvre une importance beaucoup plus grande qu'on ne l'imaginait, ou la mise en œuvre de grandes idées qui parfois circulent sous d'autres noms plus fameux.

L'éditeur veut justement combattre de telles tendances, d'autant plus que l'examen des archives et l'étude des sources primaires a montré combien certaines époques pouvaient être intéressantes. C'est dans ce but qu'il a par exemple entrepris, dès 1976, la publication d'une série de manuscrits sur l'histoire de l'Égypte : *Kašf al-kurba fī rafʿ al-ṭurba* (de Muḥammad b. Abī Surūr al-Bakrī, in *al-Maǧalla al-tārīḫiyya al-miṣriyya*, XXIII, 1976) — *Bulūġ al-ʿarab bi-rafʿ al-ṭalab* (Muḥammad al-Burullusī al-Saʿdī, *ibid.*, XXIV, 1977) — *Awḍaḥ al-išārāt fī man tawallā Miṣr min al-wuzarāʾ wa-l-bāšāt, al-mulaqqab bi-l-Tārīḫ al-ʿAynī* (Aḥmad Šalabī ʿAbd al-Ġanī, Le Caire, Maktabat al-Ḫānǧī, 1978).

Le présent volume fait donc suite à cet effort très louable. Le texte édité ici concerne « deux batailles majeures de l'histoire de l'Égypte, à l'aube de la deuxième moitié du XVIIe siècle », c'est-à-dire : celle de Muḥammad Bey, gouverneur de Ǧirǧa (5 Ǧumādā I - 18 Raǧab 1069 / 29 janvier - 11 avril 1659) et celle des Sanǧaqs (27 Muḥarram - 17 Rabīʿ II 1071 / 2 octobre - 20 décembre 1660), sous le titre susmentionné. Les événements, qui correspondent à ces combats, sont amenés « sous forme de journal » et ont par là une valeur documentaire importante, touchant la vie politique, économique, sociale, culturelle de la « réalité égyptienne », de même que « les forces et les influences qui agissent sur cette réalité » (v. préface, p. v).

Outre une préface (en arabe et en français), l'éditeur consacre le premier chapitre à une succincte présentation de l'histoire égyptienne dans la deuxième moitié du XVIIe siècle (p. 3-9); le second chapitre (p. 10-17) au manuscrit, dont il a comparé les quatre versions existantes (Le Caire, Munich, Paris et Sofia), en prenant pour base celle de Munich, parce que selon lui la plus ancienne et la plus parfaite, ainsi qu'à l'auteur lui-même, qui a vécu dans la deuxième moitié du XVIIe et au début du XVIIIe siècle.

L'édition, qui me paraît soigneusement conduite, apporte des notes concernant surtout les noms propres et les événements en question. Son éditeur mérite bien la gratitude des arabisants pour l'effort très louable qu'il a fourni, dans ce travail et dans les autres précédents. Et il est à espérer qu'il ne s'arrêtera pas en si bon chemin, continuant à livrer de nouveaux textes. Souhaitons cependant que, dans ces futures éditions, il ait recours aux signes habituels des

BCAI 6 (1989) B. Johansen: The Islamic Law on Land Tax and Rent. The Peasants' Loss of Property Rights as interpreted in the Hanefite Legal Literature of the Mamluk and Ottoman Periods, recensé par K. Cuno
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net